



Prévention des risques professionnels dans les transports routiers : **bien formés, bien protégés.**



+ de services

+ de proximité

+ de résultats

WWW.AFTRAL.COM

ESPACE-CLIENT.AFTRAL.COM

Prévenir les risques professionnels, c'est améliorer la performance globale de l'entreprise

Pour les entreprises du transport routier Voyageurs ou Marchandises, la prévention des risques professionnels couvre différents enjeux : **financiers, réglementaires, et humains.**

Identifier les risques professionnels, mettre en oeuvre et accompagner une démarche globale de **prévention des risques pour les salariés**, d'anticiper les accidents, maladies professionnelles ou addictions, répondre aux obligations légales, réduire l'absentéisme, et leurs impacts financiers, améliorer la qualité et les conditions de vie au travail, autant d'enjeux qui trouveront des réponses s'ils sont appréhendés à tous les niveaux de l'entreprise.

3 raisons de choisir le pack prévention des risques professionnels AFTRAL :

LES + AFTRAL

- ✓ Des formateurs spécialisés en prévention et sécurité.
- ✓ Une pédagogie innovante en présentiel comme en e-learning.
- ✓ 106 centres dans toute la France.

- 1 **Une prise en charge** de l'OPCA pouvant aller **jusqu'à 100%**.
- 2 **Un dispositif global, ou «à la carte» :**
 - ▶ **Dirigeants** (attention, impérativement salariés) : 1,5 jour.
 - ▶ **Animateur Prévention** : 6,5 jours de formation.
 - ▶ **Conducteurs** ou autre personnel : 3 jours.
- 3 **La sécurité d'un dispositif officiel** s'exerçant sous l'habilitation de l'INRS. L'assurance pour vous de répondre aux obligations réglementaires de l'Assurance Maladie pouvant vous permettre de baisser vos cotisations.

NIVEAU	NB JOURS	INTER Coût HT	INTRA* Coût HT	Observations
DIRIGEANT <i>Impérativement Salarié</i>	1,5	600 €	1 300 €	Dont une 1/2 journée en coaching individuel
ANIMATEUR SÉCURITÉ <i>APTR : Animateur Prévention Transports Routiers</i>	6,5	1 250 €	6 050 €	Dont une 1/2 journée en coaching individuel avec dirigeant + 1,5 jour en autonomie
CONDUCTEUR ou AUTRE PERSONNEL <i>APS : Acteur Prévention Secours</i>	3	380 €	2 550 €	

* Des frais de déplacement du formateur peuvent être rajoutés en Intra

A CHACUN SON FINANCEMENT

- ▶ **Entreprises de moins de 10 salariés** : co-financement à 100% par l'OPCA.
- ▶ **Entreprises de +10 et - 250 salariés adhérentes** à l'OPCA : co-financement de 30% de l'ADEC + environ 35% par l'OPCA.
- ▶ **Entreprises de +10 et -250 salariés cotisantes** à l'OPCA : co-financement de 30% de l'ADEC.



Contact pour toute commande de formation, rapprochez vous de votre centre AFTRAL le plus proche.
www.aftral.com



Dispositif de formation cofinancé par l'ADEC et l'OPCA Transports et Services.